

dans les îles du Cap-Vert, qui ne sont éloignées de la presqu'île que d'environ soixante lieues. Le défaut d'eau est ce qui s'opposerait le plus à la fabrication du sucre ; on remplacerait l'eau comme on le fait sur nombre d'habitations de nos colonies, par des moulins à mulets.

« Le café est un arbuste qui se plaît dans les endroits un peu élevés. Les deux montagnes, nommées Mamelles du Cap-Vert, qui servent de point de ralliement aux vaisseaux qui viennent reconnaître cette côte, conviendrait parfaitement à cette culture. On trouve dans cet endroit la fraîcheur nécessaire à cette plante ; on y rencontre fréquemment, comme dans les mornes de Saint-Domingue, de ces sources d'eau vive nécessaires pour toute habitation, mais surtout pour les caféyères et les indigoteries. Ces deux montagnes sont entièrement boisées ; là, comme dans tout le reste de la presqu'île, la nature a de même répandu ses bienfaits, et l'on y trouve un village assez considérable que l'on nomme *Vocame*.

« On y pourrait aussi introduire la culture du tabac. Les nègres connaissent cette plante et en font un grand usage ; car ils fument tout le jour. Les peuples de Galam en fabriquent qui a une odeur extrêmement suave ; mais ce tabac est rare ; les nègres de la côte préfèrent d'ailleurs celui de Virginie, qui a plus de montant. Les procédés employés pour la préparation de cette feuille sont connus ; il serait possible de s'en servir dans la co-

lonie, d'en fabriquer pour l'intérieur de l'Afrique, et même pour l'Europe, si cette culture était regardée comme avantageuse.

« Outre ces différentes plantes que produit la presqu'île, et que l'on pourrait y acclimater facilement, on y trouve en abondance du mil et du maïs, principale nourriture des habitans ; différentes espèces de plantes légumineuses d'une saveur agréable, et qui peuvent se garder facilement ; des giromons ou citrouilles, des melons d'eau ou pastèques ; le tamarin et un grand nombre d'autres fruits acides, qui, sans avoir le goût et la bonté de ceux d'Europe, sont beaucoup plus utiles et plus sains dans ces climats, où l'on ne saurait trop en faire usage. Le Cap-Vert produit en outre d'excellent vin de palmier, qui a la même vertu que notre vin, et dont l'excès est aussi dangereux pour la raison, mais non pas aussi nuisible à la santé. Les volailles et les bestiaux y sont très-communs. Les forêts lui fournissent du gibier en abondance, et la mer une variété infinie de poissons. Enfin les vivres sont si abondans, la vie animale est à si bon marché à Gorée, que dans le temps de la traite l'on calculait que la nourriture d'un nègre esclave revenait par jour à deux sous, argent de France, au marchand qui achetait tout de la seconde main.

« Quant au logement, rien de moins dispendieux que les cases des nègres ; rien de si propre lorsqu'elles sont nouvellement construites ; leurs

toits sont très - artistement tressés en côtes de feuilles de palmier ; et des roseaux , serrés avec des lanières de cuir non préparé, servent de murs, et sont une défense suffisante contre l'ardeur du soleil et les intempéries du climat.

« La presqu'île du Cap-Vert contient six villages ; celui de Dacar est le plus considérable : il est en face et à trois quarts de lieues de Gorée ; il fait un grand commerce de comestibles avec ce comptoir. Les habitans de Dacar sont les plus civilisés de toute la côte ; ils aiment beaucoup les Français, et commencent à prendre les coutumes et les manières des Européens ; plusieurs même ont déjà construit des maisons en pierre. La population des six villages peut se monter à trois ou quatre mille âmes. Censés sujets du Damel, ils sont réellement indépendans ; car ils lui refusent le tribut au moindre mécontentement. Leur position les a toujours mis à l'abri des vexations de ce tyran, qui n'ose s'engager dans un pays dont il serait si facile de lui couper la retraite.

« La salubrité du climat, la bonté du terrain, l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, la facilité des constructions, les cultures intéressantes que possède la presqu'île, celles qu'on pourrait lui procurer encore avec tant de certitude de réussir, la population qu'elle renferme déjà, tout semble appeler les regards du gouvernement sur cette partie de l'Afrique, comme sur le point

de l'univers qui peut remplacer avec plus d'avantage nos établissemens coloniaux.

« A ces motifs déterminans combien n'en est-il pas d'autres que l'on pourrait joindre encore ! La population de la presqu'île pourrait être augmentée d'une grande partie de celle de Gorée, qui s'élève à près de dix - huit cents habitans, tant nègres que mulâtres ; elle pourrait l'être aussi d'une partie de celle du Sénégal, qui va à près de six mille, compris les captifs de case. Car il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ces habitans, dont le commerce faisait autrefois toute l'occupation, commerce que la suppression de la traite va beaucoup diminuer, en voyant s'élever si près d'eux une nouvelle colonie, ne tournent leurs vues sur cet établissement, et n'aillent s'y fixer pour devenir agriculteurs. La protection accordée par un gouvernement qui saurait se faire aimer de ses administrés, respecter de ses voisins, craindre de ses ennemis, attirerait aussi une multitude de nègres des états limitrophes. La connaissance de jouissances nouvelles, qui bientôt seraient pour eux des besoins, l'espérance d'améliorer leur sort, celle d'un heureux avenir, leur donneraient une ardeur constante pour le travail. Déjà pendant quatre mois de l'année ils en donnent de nombreuses preuves ; car rien de plus pénible alors que leurs travaux, qu'ils suivent avec gaieté, tant ils sentent le besoin pressant qui les y force ; alors s'établirait un échange avantageux pour la

mère-patrie avec la colonie, qui paierait avec usure, par ses produits, les soins qui lui seraient rendus.

« Ce n'est donc pas parmi des déserts, ce n'est pas sur une terre abandonnée que le gouvernement transporterait ou chercherait à attirer une partie de ses sujets¹; c'est au milieu d'une population déjà nombreuse, sous un ciel favorable, parmi un peuple à qui il ne manque, pour être civilisé, que des exemples et une instruction appropriée. Avec de tels moyens, bientôt la culture ferait des progrès rapides; bientôt l'on verrait s'élever de toutes parts de belles et nombreuses habitations, surtout si le gouvernement avait soin d'attirer dans la nouvelle colonie des personnes intelligentes et versées dans la culture du sucre, du café, de l'indigo et du coton, ainsi qu'un certain nombre d'ouvriers pour les arts les plus nécessaires. Alors la colonie, sortie de l'enfance, ne se tiendrait plus dans les bornes de la presqu'île; elle s'étendrait sur le continent. La civilisation, l'agriculture, qui en est la suite, pénétreraient dans l'intérieur de l'Afrique; l'on verrait dans cette partie du monde une révolution d'autant plus facile, qu'elle n'y aurait pas de préjugés à vaincre.

« Aux environs de Dacar se trouve un endroit

¹ Tout doit porter le gouvernement à offrir ainsi aux classes nécessaires et privées de travaux, dont le nombre s'accroît chaque jour, un lieu préparé à l'avance, où elles puissent se fixer et former de grands établissemens agricoles. Nous reviendrons sur cet important objet dans un autre endroit de cet ouvrage.

qui pourrait offrir une rade suffisamment spacieuse pour les bâtimens marchands, où ils trouveraient un abri assez sûr contre la violence des ouragans du sud-ouest, qui se font sentir dans la mauvaise saison. L'on rencontrerait aussi des embarcadaires pour le commerce dans plusieurs endroits de la côte de la presqu'île, quoique des brisans assez forts lui servent, pour ainsi dire, de ceinture et de défense.

« La presqu'île du Cap-Vert ne tient au continent que par un col d'une demi-lieue de large, rétréci par deux marais. Celui de Ben, qui serait ouvert jusqu'à la mer, rendrait l'endroit plus salubre, et cette ouverture fermerait le seul passage qui existe de ce côté. Celui d'Iof est une espèce de petit golfe très-profond: l'art n'a rien ici à ajouter à sa défense naturelle. D'un marais à l'autre, on tirerait un large fossé garni d'une palissade et de quelques redoutes. Les forêts qui se trouvent sur les lieux fourniraient les bois suffisans pour ces constructions.

« Quatre ou cinq cents hommes de troupes réglées suffiraient dans le commencement pour la défense de la colonie. La moitié serait répartie sur les redoutes qui garniraient les palissades du côté de la presqu'île, et sur celles qu'on construirait sur la côte; l'autre moitié servirait de garnison à Gorée. Cette troupe devrait être composée en grande partie d'artilleurs. Le gouvernement aurait des magasins d'armes suffisans pour armer

les habitans, qui seraient organisés en garde nationale. On les exercerait au maniement des armes, et ils feraient le service en cas de besoin.

« Tous les Européens qui veulent passer à la côte d'Afrique doivent tâcher de s'y rendre dans le courant de novembre, pour être déjà faits au climat lors de la mauvaise saison, ou saison des pluies, qui commence à la fin de juin et dure jusqu'au commencement d'octobre. »

Telle est l'heureuse idée qu'un esprit de philanthropie et de prévoyance a inspirée; mais ce projet, comme nous le verrons ailleurs, a éprouvé plus d'un obstacle. Les principaux ont dû naître de la part des Anglais, qui verraient avec jalousie cet établissement rivaliser avec celui de Sierra-Leone, encore faible et peu avancé lui-même. D'ailleurs les partisans de la traite, ce commerce odieux qui brave les mesures tendant à le détruire, ne manquent point de jeter de la défaveur sur de semblables projets; il faudra encore bien du temps avant de les voir réussir. Au reste, ce n'est pas l'objet qui nous occupe ici, et nous ne nous sommes livré à cette intéressante digression qu'à propos des îles du Cap-Vert, une des possessions portugaises dont nous présentons l'énumération avant de nous arrêter à la principale, le Brésil, qui mérite toute notre attention.

L'établissement que les Portugais ont sur la côte d'Angole, et dont Saint-Paul-de-Loanda est le chef-lieu, est tombé dans une grande nullité

sous le rapport du commerce. Quelques mines d'argent mal exploitées sont le seul objet qui excite l'attention du gouvernement. Cette possession mériterait plus de soins; et, entre les mains d'un peuple plus libre que n'ont été les Portugais jusqu'ici, Loanda sortirait de son oubli et deviendrait une colonie importante pour la métropole. Le moment n'est pas encore arrivé.

Il n'en est pas de même de Mosambique, situé sur la côte orientale d'Afrique, dans une petite île du même nom, à quinze degrés cinq minutes de latitude méridionale, et trente-neuf degrés vingt minutes de longitude. Elle est grande, riche et commerçante, et son port un des meilleurs de ces mers. On y trouve beaucoup de marchands maures, qui vont à Sofala, dans la mer Rouge et dans l'Inde, faire le commerce d'épiceries et de pierres précieuses. La ville est bien fortifiée, et par sa situation elle tient dans la dépendance de la nation portugaise les petits princes voisins. C'est un lieu de rafraîchissement pour les vaisseaux portugais qui vont aux Indes. Elle est soumise à un gouverneur qui relève du vice-roi de Goa, et qui est renouvelé ou continué tous les trois ans. On trouve dans l'île et aux environs tous les fruits délicieux des climats chauds, des figes, des limons, des oranges.

La grande proximité de la côte d'Afrique avait rendu Mosambique le marché continuel des noirs que cette partie du monde fournissait et fournit

encore au moment où nous écrivons, au mépris de l'abolition. C'était là que les îles de France et de Bourbon s'approvisionnaient d'esclaves. Ils sont d'un caractère plus doux et plus indolent que ceux de la côte occidentale. Ils supportent aussi, dit-on, l'esclavage avec plus de résignation. Ils sont bons cultivateurs ; mais leurs maîtres les accusent d'être paresseux : témoignage suspect.

On part en tout temps des îles de France et de Bourbon pour la côte orientale d'Afrique. Les traversées pour s'y rendre sont ordinairement de quinze jours ; celles pour le retour, de quarante, à cause des vents d'est qui règnent constamment dans ces parages. Ordinairement les armateurs se pourvoient de riz pour aller à la traite à Mosambique, afin d'éviter de relâcher à Madagascar pour en acheter. Comme le climat de la côte voisine est malsain, les équipages des navires étaient plus nombreux qu'à l'ordinaire, lorsqu'on y allait pour la traite. On suppléait ainsi aux matelots malades, et l'on se procurait du monde pour cette opération, qui exigeait de la célérité.

Le temps qu'on employait pour se procurer une cargaison de noirs à Mosambique était proportionné à la quantité de ceux que l'on y achetait, ainsi qu'au nombre des bâtimens portugais qui s'y rencontraient, et qui jouissent du droit de faire leur traite avant les navires étrangers. Ceux-ci ne pouvaient y procéder qu'après le départ des premiers. On était dans l'usage de faire inoculer,

avant de les embarquer, les nègres qui n'avaient pas eu la petite vérole. On les faisait aussi baptiser avant de les conduire à bord : espèce de sacrilège tout à la fois religieux et politique, puisque le premier privilège du chrétien comme de l'homme est de naître libre, et qu'ici, par une impiété barbare, on n'administrerait au nègre les eaux du baptême que pour le couvrir de chaînes. Écoutons au reste M. Blancard sur les autres usages qui avaient lieu à Mosambique pour la traite, et puissions-nous ne faire qu'un travail inutile, en transcrivant ici ce qu'il en dit !

« Un navire qui va faire la traite à Mosambique, dit cet auteur, pour porter sa cargaison aux colonies françaises de l'Amérique, doit avoir de quoi fournir un pantalon, une chemise de grosse toile, et un vêtement de drap grossier pour chacun des esclaves qu'il a traités. Cette précaution est nécessaire pour les préserver du froid qu'ils éprouvent aux approches du cap de Bonne-Espérance, et pendant tout le temps que le vaisseau se trouve hors de la zone torride. Sans cette précaution on s'expose à perdre beaucoup de nègres par l'effet des maladies que le froid leur occasionne.

« Il est une mesure non moins importante pour leur conservation, qu'il faut prendre lors de l'armement du navire qui part d'Europe pour la

¹ *Manuel du commerce des Indes*, par M. Blancard, ancien navigateur, membre de l'académie de Marseille; 1 vol. in-folio, 1806, page 15.

traite. Elle consiste à faire mettre dans les entreponts du navire des pitons à œil ; ils doivent être placés à la distance de dix pieds l'un de l'autre , à peu près à dix pouces au-dessus du premier pont. L'ouverture de l'œil du piton doit être assez grande pour que l'on puisse y passer un cordage d'environ trois pouces. On conçoit son utilité dans les forts roulis que les tempêtes, que l'on rencontre souvent aux parages du cap de Bonne-Espérance, font éprouver au navire. Les nègres, au moyen du cordage tendu, ont alors un point d'appui qui les empêche de se heurter les uns contre les autres, ou plutôt de s'écraser mutuellement.

« Une circonstance, continue M. Blancard, me fait insister sur une précaution dictée par l'humanité, et qu'exige l'intérêt de l'entreprise. Je me trouvai, en novembre 1788, sur le cap de Bonne-Espérance avec le vaisseau *l'Argonaute*, que je commandais, lequel était d'environ sept cents tonneaux. Quoique je ne dusse pas m'attendre à rencontrer un gros temps dans cette saison, nous éprouvâmes néanmoins un coup de vent de nord-ouest des plus violens, qui nous obligea de fuir à la lame pendant dix-huit heures. Un bâtiment négrier venant de Mosambique, qui avait à son bord près de quatre cents noirs, éprouva le même coup de vent. Une dunette trop élevée l'ayant empêché d'arriver, il s'engagea, et se dématâ de son grand mât de hune. On fut alors obligé de couper l'artimon pour fuir à la lame. Les

nègres, n'ayant rien dans l'entrepont pour les empêcher de céder au mouvement du roulis, tombaient en masse les uns sur les autres¹, sans qu'il fût possible de leur donner aucun secours. Les cris épouvantables de ces malheureux augmentèrent les horreurs de la tempête, et rendirent la situation de l'équipage d'autant plus affreuse que le calme qui lui succéda, loin de faire ressentir cette joie qu'inspire toujours le plaisir d'être échappé d'un péril imminent, lui présenta l'horrible spectacle de cent soixante-quatre hommes ou femmes morts ou mourans, qu'il fallut jeter à la mer.

« Un autre moyen de conserver les noirs, et que l'on ne saurait trop recommander, c'est de désinfecter l'air qui règne dans l'entrepont, où quatre cents individus sont entassés, et d'où on ne leur permet de sortir qu'en petit nombre à la fois. On conçoit combien ce lieu, resserré par lui-même, doit être pestilentiel, de combien de maladies il doit être le principe, la mortalité qu'il occasionne parmi les esclaves, et souvent même dans l'équipage.

« Le procédé pour désinfecter l'air est aussi simple que peu dispendieux. Il consiste à mettre une petite quantité de sel commun dans un vase que l'on puisse chauffer graduellement avec un bain de sable, c'est-à-dire plongé dans de la cen-

¹ Cela s'explique aisément, quand on fait attention que ces malheureux sont garrottés, et ne peuvent faire aucun usage de leurs membres.

dre chaude; de verser sur ce sel une moins grande quantité d'acide sulfureux (huile de vitriol): le gaz qui se dégage de ce mélange purifie parfaitement l'atmosphère.

« La descente à terre des fusils et de la poudre à canon est défendue à Mosambique: ces objets ne peuvent être vendus qu'à Querimbe. »

Mosambique voit arriver tous les ans un assez grand nombre de bâtimens portugais venant de Goa, de Diu, de Daman, chargés de toiles nécessaires à la consommation du pays, et à l'achat des nègres dans l'intérieur des terres, qui se fait en marchandises. Ces bâtimens font leurs retours dans l'Inde en dents d'éléphant, en piastres, et encore aujourd'hui en esclaves.

Querimbe, dont il vient d'être parlé, et qui sert d'entrepôt pour Mosambique, en est à cinquante-cinq lieues nord; c'est une petite île appartenant aux Portugais, qui y ont un fort et une garnison. Les navires expédiés de l'Île-de-France pour la traite des noirs relâchaient souvent dans cette île, où ils trouvaient tous ceux dont ils avaient besoin. Lorsque leur nombre n'était pas complet, ils allaient à Mosambique achever leur cargaison. Ce malheureux ordre de choses subsiste encore dans ces deux possessions malgré l'abolition prononcée de la traite, et jusqu'à présent si mal exécutée ¹.

¹ Les papiers anglais nous ont fait connaître les pièces remises sur le bureau de la chambre des communes par lord Castlereagh, le 15

Goa, possession portugaise et gouvernement sur la côte de Malabar, est trop connu par tout ce que l'*Histoire des deux Indes* en a dit pour que nous revenions ici sur l'époque et les événemens qui ont signalé sa conquête. C'est plutôt à des détails sur les ressources que le commerce peut y trouver que nous devons nous arrêter, et ce sera l'objet des renseignemens qui suivent.

La ville de Goa, située dans une île sur la côte des Marattes et de Canara, au fond d'une baie qui la cerne en très-grande partie, ne tient au continent que par un canal d'environ une lieue de large. L'entrée de cette espèce de goulet n'est praticable au sud que pour des bateaux. Au nord, une barre en obstrue le passage. On n'y trouve que douze pieds de fond dans le flot des grandes marées; et en basse mer que deux à trois pieds.

L'intérieur de ce canal serait un des plus beaux ports du monde, si l'on parvenait à donner une profondeur suffisante à son entrée; ce qui ne serait peut-être pas impossible. Dans l'état actuel, c'est avec la plus grande difficulté que l'on fait entrer sur la barre des frégates de trente canons,

février 1819, relatifs aux conférences qui avaient eu lieu à Londres, en 1817, entre les ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche, de France et de Portugal, sur la traite. Il en résultait que ce commerce odieux avait repris une nouvelle vigueur depuis le rétablissement de la paix, mais principalement sur la côte d'Afrique, au nord de la ligne, et que tous les efforts de l'Angleterre n'avaient encore pu le détruire: les choses ont encore empiré depuis.